

APPEL A CANDIDATURE

Projet : « Ma Boutique à l'essai »

68 rue Victor Hugo – VAUVERT

Cellule commerciale de 22 m²



Date limite de remise des offres :

Mardi 31 mars 2026

La Communauté de communes de Petite Camargue encourage sur son territoire une dynamique commerciale en apportant un soutien aux porteurs de projets via le déploiement d'une opération « Ma Boutique à l'essai ».



CONTEXTE

L'action de la boutique à l'essai est pilotée par la Communauté de communes de Petite Camargue.

Elle vise à redynamiser l'activité commerciale au centre-ville et à diversifier l'offre commerciale.

La boutique à l'essai a pour objectif de lutter contre la vacance commerciale en permettant à des porteurs de projet de tester leurs idées au sein d'une boutique pilote, tout en bénéficiant d'un cadre sécurisé et d'un accompagnement par l'ensemble des partenaires.

LE CONCEPT

Pour diversifier l'offre commerciale et lutter contre la fermeture des commerces, la boutique à l'essai permet à des créateurs de tester leurs idées de commerce au sein d'une boutique vacante.

Le futur commerçant :

- Bénéficiera d'un local idéalement placé au centre-ville
- Bénéficiera d'un accompagnement sur la communication de son activité
- Aura l'opportunité de tester son idée de commerce pendant 6 mois renouvelable une fois
- Sera accompagné par des experts (experts-comptables, banque...) dans le montage et la gestion de son projet

LE DISPOSITIF

Conditions relatives au local

La boutique de 22 m², avec large vitrine, se situe au 68 rue Victor Hugo à Vauvert.

A noter qu'une fois le porteur de projet désigné, si ce dernier souhaite réaliser des aménagements particuliers, **l'intégralité des coûts relatifs à ces aménagements serait à sa charge.**



PRINCIPES ET CRITERES DE SELECTION

Les propositions seront étudiées par le comité de sélection (CCPC, ville, partenaires). Le respect du présent cahier des charges et des orientations souhaitées par la CCPC et la Ville constitue l'élément déterminant d'appréciation des candidats.

Le Comité ne souhaitant pas fragiliser le tissu commercial existant et souhaitant apporter un dynamisme et une plus-value au centre-ville, se garde le droit de refuser certaines activités qui seraient déjà présentes en surnombre ou en nombre suffisant sur la commune.

1 Contenu de la proposition

- Description du projet et illustration projetée (obligatoire)

Le comité de sélection sera sensible aux projets qui expliciteront l'intérêt de leur démarche en présentant le projet, son histoire ainsi que ses porteurs. Nous attendons également une illustration ou projection du type d'aménagement intérieur et extérieur envisagé. Il s'agit ici de nous présenter les motivations du candidat et l'intérêt du projet pour le territoire.

- Modèle économique du projet (obligatoire)

Le porteur devra impérativement faire figurer son modèle économique au sein de sa candidature pour que la CCPC et ses partenaires puissent étudier sa pertinence et ses chances de réussite sur le territoire.

Les comptes de résultats prévisionnels sur 3 ans de l'activité envisagée intégrés aux candidatures sont facultatifs mais fortement appréciés par le Comité.

- Entretien, réparation et sécurité (obligatoire)

L'entretien des lieux occupés incombe au porteur de projet. Il devra assurer le nettoyage et la maintenance technique des lieux. Il s'engage à laisser en permanence le site et le mobilier dans le plus parfait état d'entretien, de propreté et de salubrité. Il prend à sa charge l'entretien et la réparation du matériel nécessaire à son activité.

- Création d'emplois (fortement apprécié)

Le Comité valorisera une candidature qui intègre la création d'au moins un emploi. Si la création n'est pas envisageable au démarrage du projet mais plus



tard au vu du développement économique de l'activité, cela peut être mentionné dans la candidature.

- L'approvisionnement (fortement apprécié)

Le candidat devra expliciter comment il s'approvisionne (origine des produits, acheminement, etc.). Dans une démarche de durabilité, le Comité valorisera le circuit court ainsi que le réemploi.

La consultation est ouverte à toute personne physique ou morale présentant les garanties de solvabilité requise.

Les porteurs de projet doivent présenter une proposition permettant d'apprécier la solidité de leur dossier, leur motivation et compréhension des ambitions de la CCPC. La proposition doit être conforme au présent cahier des charges.

Les candidats doivent fournir les éléments suivants dans le cadre de leur proposition :

- Curriculum Vitae et lettre de motivation du (des) gérant(s)
- Une note explicative détaillant le projet (document en annexe)
 - o La présentation du concept développé et du projet de fonctionnement
 - o Des visuels (photos, croquis, simulations) des installations et du projet de boutique
 - o La liste des produits
 - o La description du mode d'exploitation, la structure juridique, les personnes associées
 - o Les horaires d'ouverture
 - o Le calendrier prévisionnel
 - o Le plan de financement du projet
- La déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier : qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales, qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir, qu'il n'a pas fait l'objet au cours de ces 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-5, L. 8251-1 et L. 5221-8, L. 8231-8 et L. 8241-1 et suivants du Code du travail.

2 Organisation et déroulement de l'appel à candidature

Accompagnement du porteur dans l'élaboration de son projet



A noter que cet appel à candidature s'adresse également à des porteurs non-professionnels, respectant ainsi la vocation sociale du projet ainsi que la philosophie de l'initiative « Ma Boutique à l'essai ».

En effet, la CCPC ainsi que certains de ses partenaires proposeront un accompagnement adapté aux besoins du porteur dans les différentes étapes de la mise en place de son projet. Il/elle pourra les solliciter au moment de la réalisation de son business plan, pour souscrire à un prêt mais aussi dans ses questions relatives à la gestion quotidienne.

Les partenaires pouvant accompagner le porteur de projet :

- Chambre de commerce et d'industrie du Gard
- Chambre des métiers et d'artisanat du Gard
- Réseau Initiative Gard
- Expert-comptable, Banque...

Visite de site

Pour permettre aux candidats de prendre la pleine mesure du potentiel et des éventuelles contraintes du local proposé, des visites seront organisées par la CCPC sur demande.

Remise de la proposition

Les propositions seront transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

sophie.waterlot@cc-petitecamargue.fr

Le document devra être rédigé en français, en format téléchargeable PDF. Le document devra être intitulé : « Réponse Boutique à l'essai VAUVERT » et être transmis au plus tard **avant le mardi 31 mars 2026**.

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires devront formuler leur demande par mail, à la même adresse.

L'annonce du lauréat aura lieu courant mai 2026, après étude des candidatures.

Critères de sélection et choix du lauréat

Le respect du présent cahier des charges et des orientations souhaitées constitue l'élément déterminant d'appréciation des candidats.

Le Comité s'appuiera pour son choix sur :



- La qualité du projet global présenté dans la note de présentation et la compréhension des orientations
- La prise en compte de l'environnement et du territoire
- La proposition devra tenir compte de commerces présents à proximité et devra être complémentaire
- Les garanties financières et expériences professionnelles : l'occupant devra présenter une assurance civile et licence (permis d'exploitation).

Des informations complémentaires concernant les dossiers transmis pourront être demandées aux porteurs de projets afin d'apprécier au mieux les propositions remises.

Annexes :

- Dossier de candidature remplissable par le candidat